

MERCIALYS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 26 AVRIL 2018

Compte-rendu

Lors de l'Assemblée générale ordinaire qui s'est réunie le jeudi 26 avril 2018 au siège social de la Société, sis 148 rue de l'Université à Paris (75007), le nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance était de :

- 998 à l'Assemblée générale ordinaire, détenant 72 180 775 actions (soit 78,71% des actions ayant le droit de vote) et représentant 72 180 775 voix.
- 997 à l'Assemblée générale extraordinaire, détenant 72 180 677 actions (soit 78,71% des actions ayant le droit de vote) et représentant 72 180 677 voix.

Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées.

Assemblée générale ordinaire

Les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2017 ont été approuvés (*première et deuxième résolutions*) ainsi que l'affectation du résultat se traduisant par la distribution d'un dividende de 1,09 € par action (*troisième résolution*). Compte tenu du versement d'un acompte sur dividende de 0,41 € par action le 23 octobre 2017, le solde du dividende, d'un montant de 0,68 € par action, sera mis en paiement le 3 mai 2018 (date de détachement le 30 avril 2018).

L'Assemblée générale a également approuvé les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2017 à M. Eric Le Gentil, Président-Directeur général, et à M. Vincent Ravat, Directeur général délégué (*quatrième et cinquième résolutions*).

L'Assemblée générale a par ailleurs approuvé les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de la rémunération du Président-Directeur général et du Directeur général délégué au titre de 2018 (*sixième et septième résolutions*).

Elle a, en outre, coopté Mme Pascale Roque en qualité d'administratrice (*huitième résolution*), renouvelé les mandats d'administrateurs, pour une durée de 3 ans, de Mme Victoire Boissier, de la société La Forézienne de Participations, de la Société Generali Vie (*neuvième à onzième résolutions*) et nommé Mme Dominique Dudan en qualité de nouvelle administratrice (*douzième résolution*).

L'Assemblée générale a approuvé l'avenant n°1 à l'acte modificatif de la Convention cadre de prestation de conseil conclu avec les sociétés L'Immobilière Groupe Casino et Plouescadis (*treizième résolution*).

L'Assemblée générale a également renouvelé l'autorisation conférée au Conseil d'administration à l'effet d'acquérir des actions de la Société (*quatorzième résolution*).

Assemblée générale extraordinaire

Par ailleurs, l'Assemblée générale a autorisé le Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, à attribuer gratuitement des actions de la Société (*quinzième résolution*) au bénéfice des membres du personnel et des mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées, étant précisé que le nombre total d'actions pouvant être attribué ne pourra être supérieur à 0,5% du nombre total des actions représentant le capital social de la Société au jour de l'Assemblée générale, dont 0,15% pour les mandataires sociaux.

Enfin, l'Assemblée générale a conféré tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts, publications ou formalités prescrits par la loi (*seizième résolution*).

La prochaine Assemblée générale aura lieu le 25 avril 2019.

* * *

Ce communiqué de presse est disponible sur le site www.mercialys.fr

Contact analystes / investisseurs :

Alexandre Leroy
+ 33 (0)1 53 65 24 39
aleroy@mercialys.com

Contact presse :

Gwenaëlle Allaire
+ 33 (0)1 53 70 23 34
gallaire@mercialys.com

Résultat des votes

- Résolutions de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire

Résolution	Objet	Pour		Contre		Abstention	
		%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix
1	Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2017	99,85%	72 073 209	0,13%	97 116	0,01%	10 450
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017	99,85%	72 072 472	0,13%	97 106	0,02%	11 197
3	Affectation du résultat et fixation du dividende	99,92%	72 120 063	0,07%	50 291	0,01%	10 421
4	Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de 2017 à M. Eric Le Gentil, Président-Directeur général	94,65%	68 317 039	5,33%	3 844 716	0,03%	19 020
5	Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de 2017 à M. Vincent Ravat, Directeur général délégué	94,71%	68 363 230	5,26%	3 798 608	0,03%	18 937
6	Politique de rémunération 2018 du Président-Directeur général	94,62%	68 295 088	5,36%	3 866 639	0,03%	19 048
7	Politique de rémunération 2018 du Directeur général délégué	95,85%	69 184 443	4,12%	2 977 431	0,03%	18 901
8	Cooptation de Mme Pascale Roque	99,84%	72 066 503	0,14%	103 926	0,01%	10 346
9	Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Victoire Boissier	99,82%	72 049 743	0,17%	120 722	0,01%	10 310
10	Renouvellement du mandat d'administrateur de la société La Forézienne de Participations	99,58%	71 874 907	0,41%	295 522	0,01%	10 346
11	Renouvellement du mandat d'administrateur de la société Generali Vie	99,83%	72 059 667	0,15%	110 354	0,01%	10 754
12	Nomination de Mme Dominique Dudan en qualité d'administratrice	99,91%	72 118 631	0,07%	47 882	0,02%	14 262
13	Approbation de l'avenant n°1 à la Convention cadre de prestation de conseil conclu avec l'IGC et Plouescadis	99,91%	72 114 919	0,07%	52 692	0,02%	10 844
14	Autorisation d'achat par la Société de ses propres actions	80,50%	58 107 519	19,48%	14 058 838	0,02%	14 418
16	Pouvoirs pour formalités	98,96%	71 427 032	1,03%	743 500	0,01%	10 210

- **Résolutions de la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire**

Résolution	Objet	Pour		Contre		Abstention	
		%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix
15	Autorisation d'attribuer gratuitement des actions de la Société	82,21%	59 337 290	17,77%	12 824 461	0,03%	18 926